

PROJET DE "RELOOKING FAÇADE COMMERCIALE"

Pour qu'une création soit réussie, il est obligatoire de créer pendant un temps minimum raisonnable, le travail pourra toujours être réalisé plus rapidement mais, le plus souvent, au détriment d'une réelle beauté graphique...

55€/h



▶ AVANT RELOOKING

1. Analyse des désirs du client, définition des contraintes esthétiques, du format et du contenu. **Déplacement premier rendez-vous OFFERT !**
2. Création du projet comprenant l'emplacement des différentes enseignes et leurs tailles approximatives, la couleur de la façade et le projet du contenu de la vitrine.
3. Présentation du projet.
4. Définition des modifications à réaliser, **1 vague de modifications* incluse dans le prix.**
5. Finalisation et livraison du projet sur feuille A3.



▶ PROJECTION PAR ORDINATEUR DU RELOOKING DE LA FAÇADE.



▶ RÉSULTAT FINAL APRÈS RÉALISATION DU PROJET.

-30%
1ère création
jusqu'à 150€ de réduction

LIVRAISON DU PROJET
sur feuille A3
10h00

* Une vague de modifications comporte 4 étapes. **Etape 1** : un projet sera proposé au client. **Etape 2** : débriefing avec le client. **Etape 3** : réalisation des modifications éventuelles. **Etape 4** : le projet modifié sera proposé et fourni au client pour accord final. **Etape 5** : Finalisation du projet et préparation du ou des fichiers pour la livraison. Si vous désirez des vagues de modifications supplémentaires ou que vous dépassez le nombre d'allers-retours prévus dans le prix, les heures de travail supplémentaires vous seront facturées en plus du montant total au tarif horaire (55€/h).

Les frais d'impression / de découpe / de montage ne sont pas inclus dans les offres de prix, un devis supplémentaire vous sera transmis en fonction de vos besoins. GRAPHISTICO est un intermédiaire entre le dit sous-traitant (ex : imprimeur, lettré, ...) et son client et n'a pas vocation à faire des avances de fonds pour les deux partis. C'est pourquoi, le paiement anticipé du montant total sur le compte 001-4816496-37 marquera le début des travaux auprès du sous-traitant.

Les frais de déplacement ne sont pas inclus dans les offres de prix, ils vous seront ajoutés au montant total dans la facture de clôture sauf indication contraire (mention : "Frais de déplacement inclus dans le prix"). La première entrevue est offerte.

⚠ "Petite entreprise soumise au régime de la franchise de la taxe TVA non applicable" (art.56 § 2 du code de la TVA)